

Charte de modération des pages de réseaux sociaux d'Hérault Transport

Les pages des réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter) administrées par le service communication d'Hérault Transport sont des espaces ouverts à tous.

Ils visent à informer les internautes sur l'action des services du syndicat mixte des transports en commun de l'Hérault. Les commentaires, les échanges et autres interactions sont les bienvenus. N'hésitez pas à réagir, partager votre expérience, poser des questions et répondre aux questions des autres utilisateurs. Utilisez la langue française pour favoriser le dialogue.

Avant de participer, nous vous invitons à consulter les règles de modération et de bonne conduite ci-dessous. La présente charte a été élaborée afin de préciser les conditions de consultation et d'interaction sereines et pertinentes.

Article 1 - Règles de modération

Cette page est dédiée à l'activité des services d'Hérault Transport et de ses partenaires.

Les commentaires et publications laissés sur ces pages font l'objet d'une modération a posteriori.

La modération automatique de Facebook s'applique avant toute publication. Cette fonctionnalité supprime les messages que la plate-forme considère être du spam.

De plus, le filtre à injures est activé. Une liste d'insultes les plus violentes est enregistrée et si un ou plusieurs des mots est écrit, le filtre empêche la publication a priori.

Si le modérateur estime que le commentaire n'est pas conforme aux règles de bonne conduite en vigueur sur Internet et à la loi française, il se réserve le droit de le supprimer sans préavis. Le modérateur supprime les publications qu'il juge hors sujet, diffamantes, insultantes, ou s'attaquant de manière violente et injustifiée au travail des agents du syndicat mixte ou à d'autres membres de notre communauté.

Article 2 - Règles de bonne conduite

Tout commentaire est le bienvenu sur notre page Facebook "Hérault Transport".

Les équipes en charge de la gestion de cette page s'engagent à répondre à vos commentaires dans un délai de 72h.

Les règles de bonne conduite :

N°1 : Exprimez-vous dans un français clair et soignez votre langage.

N°2 : Évitez les contenus et les commentaires répétitifs.

N°3 : Évitez les hors sujet qui entraînent une dévalorisation de la conversation.

N°4 : Les insultes et autres attaques personnelles ne sont pas tolérées.

N°5 : Respectez la vie des autres, ne communiquez pas d'informations relatives à un tiers sans son accord.

N°6 : Protégez vos enfants et adolescents des dangers d'internet, ne donnez aucune indication sur une situation relative à leurs vies privées.

N°7 : Évitez les publicités et le prosélytisme.

Les interdictions légales : les commentaires racistes, xénophobes, pornographiques, sexistes, les incitations à la haine ou à la violence, l'usurpation d'identité et l'utilisation de comptes multiples ne sont pas tolérés.

Article 3 - Limites de responsabilité

L'utilisateur des réseaux sociaux d'Hérault Transport est seul responsable du contenu utilisateur (textes, images, opinions, fichiers, etc.) qu'il met en ligne sur la page.

L'utilisateur s'engage à ce que les contenus qu'il publie ne soient pas de nature à porter atteinte aux intérêts légitimes de tiers quels qu'ils soient.

Les informations mises à disposition sur la page le sont uniquement à titre purement informatif. En conséquence, l'utilisation des informations et des contenus disponibles sur la page, ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité d'Hérault Transport.

Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires permettant de protéger ses propres données pour accéder à la page.

Les administrateurs des réseaux sociaux d'Hérault Transport se réservent le droit de modifier les termes, conditions et mentions de la présente charte à tout moment sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version de cette charte disponible sur la page et sur le site internet d'Hérault Transport : <https://www.herault-transport.fr/reglements>

Ces pages sont aussi les vôtres, merci de les respecter.